

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 3

Vorwort: Les villes suisses et l'urbanisme contemporain

Autor: Ruffy, Victor

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES VILLES SUISSES ET L'URBANISME CONTEMPORAIN

L'aménagement du territoire prend forme sous nos yeux à travers une politique d'affectation grâce aux plans locaux. Zones à bâtir, zones agricoles, zones à protéger en constituent les composantes majeures. Après cinquante ans d'acharnement, un statut particulier a été reconnu à l'espace agricole, sans toutefois pouvoir être considéré comme définitif. Pour le consolider, les agriculteurs devraient revoir leur position, notamment sur le plan politique, et reconnaître les fonctions de l'agriculture qui vont au-delà de la production alimentaire, quitte à exiger de l'ensemble de la société un nouveau contrat social. Les changements qui ne manqueront pas d'intervenir en cas de rapprochement de la communauté européenne, ou surtout d'intégration, pourraient bien remettre en question la valeur économique au sens étroit du terme de l'espace agricole et amoindrir sa résistance.

Mais l'intégrité de l'espace agricole dépendra aussi beaucoup dorénavant de la manière de traiter le milieu urbain. La suburbanisation, telle que nous l'avons vécue durant ces dernières décennies, semble révéler assez clairement ses insuffisances, ses carences organisationnelles, sa pauvreté architecturale parfois. Certaines grandes villes réagissent davantage pour des raisons d'équilibre financier qu'en raison de la disparition de certains de leurs attributs, conséquence de la diffusion de l'habitat dans le désordre.

Intervenir dans et sur le terrain urbain pourrait être une nouvelle priorité que nous appelons de nos voeux. Repenser la ville, l'agglomération, repenser les villes dans leur complémentarité est un impératif pour un pays en voie de totale urbanisation. La tâche est assurément plus complexe que ce que nous avons entrepris ces derniers temps. Pour avoir des chances de succès, une telle démarche postule la collaboration des acteurs sur un programme concerté, et par consé-

quent sur la reconnaissance d'un certain nombre de valeurs. A l'époque des stratégies d'échelle nationale et internationale, la démocratie locale, régionale ou cantonale ne peut plus simplement se déclarer allergique au plan sans se mettre elle-même en danger.

Les urbanistes doivent, de leur côté, parvenir à asseoir leur autorité professionnelle sur des propositions accessibles tant aux partenaires politiques et aux forces économiques qu'à l'opinion publique. La société ne peut, d'une part, consacrer des moyens à la formation de spécialistes dans de nombreuses écoles et, d'autre part, ne pas recourir à leurs services lorsque les problèmes de l'urbanisation se posent à elle en termes d'économie d'espace, de qualité de vie et de protection de l'environnement.

Promouvoir le tourisme suisse par la mise en évidence du patrimoine urbain, comme le fait l'Office national suisse du tourisme, est une bonne idée. Nos villes recèlent non seulement d'abondants trésors architecturaux, mais encore se sont développées lors de certaines phases de leur histoire, selon une maîtrise qui suscite aujourd'hui l'admiration. Réunit-on actuellement les conditions qui permettent que ce qui se réalise aujourd'hui sera reconnu demain comme étant marquant?

Ne pourrions-nous pas renouer avec les périodes florissantes de notre passé urbain en réfléchissant à une modernité possible de l'urbanisme et en regroupant autour d'un projet et d'une pratique nouvelle les principaux responsables de la politique et de l'économie?

L'offre touristique s'enrichirait alors d'expériences contemporaines, mais surtout la ville reprendrait du sens pour ceux qui l'habitent.

*Victor Ruffy,
conseiller national,
président d'ASPAN – SO*

Bureau du groupe Suisse occidentale: Victor Ruffy, président Arlette Ortis, vice-présidente Beat Plattner, secrétaire Garbaccio 7, 1950 Sion Jacques Bregnard, trésorier Chèques postaux 10-11902 Lausanne
--

Rédaction des Cahiers ASPAN – SO: Geneviève Calpini, rédactrice responsable ASPAN, Schänzlihalde 21, 3013 Berne Tél. (031) 42 64 44	Comité de rédaction: Michel Jaques, président Membres: Anne-Marie Betticher, Jacques Bregnard, Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis, Raymond Schaffert
---	--

Rédaction «Habitation»: François-Joseph Z'Graggen, rédacteur principal Département des travaux publics, 10, place de la Riponne, 1014 Lausanne Tél. (021) 44 72 31	Administration et publicité: Imprimeries Populaires, Lausanne 2, avenue de Tivoli, 1007 Lausanne Tél. (021) 20 41 41, Chèques postaux 10-6622
---	---